

Journal municipal  
d'information  
Septembre 2015  
n° 206

# LE MANDRÉEN



TOULON  
PROVENCE  
MÉDITERRANÉE  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

FANS DU RCT, LE 11 AOÛT  
À SAINT-MANDRIER



# Edito

La rentrée comme chaque année, sonne le glas de la période estivale. Un été qui fut très chaud et parfois venté mais malgré quelques incidents, notre commune, grâce notamment aux membres du CCFF toujours disponibles et vigilants, n'a pas eu à subir de gros incendies.

La rentrée scolaire est un rendez-vous essentiel pour un grand nombre d'entre nous, enfants bien sûr mais aussi parents, et bien souvent grands-parents, dont la vie s'organise autour de l'emploi du temps des enfants.

Les vacances ont été mises à profit par les élus et les services municipaux de la ville pour mener à bien d'importants travaux d'amélioration de l'accueil, du confort et de la sécurité de nos écoles dont vous trouverez tous les détails dans notre page « actu municipale » consacrée à la rentrée des classes.

Je suis convaincu que, si l'école est d'une importance capitale dans l'éducation de l'enfant, le sport, la culture et l'art sont autant de domaines fondamentaux pour son épanouissement, son équilibre et ses apprentissages.

Le forum des associations du 5 septembre permettra aux enfants et à leurs parents de découvrir toute la richesse du tissu associatif mandréen et des idées pour s'épanouir dans notre commune. Je serai heureux de les y retrouver.

Je souhaite d'ores et déjà une bonne année à tous nos scolaires et exprime le vœu que les relations municipalité – corps enseignant – parents d'élèves restent toujours cordiales et efficaces dans l'accomplissement de nos tâches respectives, pour le bien-être de tous les élèves mandréens.

Excellente rentrée à tous !

Gilles VINCENT  
Maire

## Sommaire

Page 2	EDITO - Agenda
Page 3-4-5	Actualités Municipales
Page 6	Libre Expression
Page 6-7	Jeunesse - Sports - Associations
Page 8	Culture-Associations

**Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?**  
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

## Agenda

- Le 4** Vernissage de l'exposition de Marc Ingoglia à 18 h 30, galerie Rancilio
- Le 5** Forum des Associations de 9 h à 12 h, place des Résistants (voir p.5)
- Le 7** Don du sang, de 8 h à 12 h 30, salle des Fêtes Marc Baron
- Le 12** Journée portes ouvertes au Centre Nautique, plage du Touring
- Le 12** Tournoi de football au profit d'Handi Pitchoun au stade Lanérière
- Le 13** Triathlon de Saint Mandrier sur Mer (voir p.5)
- Le 19** Vernissage de l'exposition de Alain Nonn, à 11 h, Domaine de l'Ermitage
- Le 20** Salon de la poupée, salle des Fêtes Marc Baron
- Le 25** Vernissage de l'exposition de Colette Degenne et Line Boue à 18 h 30, Galerie Rancilio
- Le 26** Loto organisé par l'association Pin Rolland Marégau Vert-Bois à 15 h, salles Myrte et Arbouses
- Le 26** Vide grenier aux Pins Bleus au profit d'Handi Pitchoun (voir p.8)
- Le 27** Course la Rainbow Color à partir de 14 h (voir p.5)

## Nos joies, nos peines

### NAISSANCES

FULUHEA Ismaël .....	18/06/2015
ZUCCA NEBLE Maïa .....	22/06/2015
MATOKO MOUCHELET Elikya .....	01/07/2015
LAQUIEVRE Noa.....	12/07/2015
DEMETRIO Juanito .....	31/07/2015
LEVRIER ANYCA Alexis .....	04/08/2015
MUNI Loucia .....	08/08/2015

### MARIAGES

Emilie HERRGOTT – Philippe HARTZ .....	01/08/2015
Sarah DESCHAMPS – Cédric PARTHIOT .....	01/08/2015
Susana FERNANDES RAMOS – Frédéric GELEBART .....	05/08/2015
Elisabeth CHOZELLE – Jean-Pierre DOUB.....	08/08/2015
Carine BRUNET – Alain SAUVERE .....	14/08/2015
Clémentine ROMEC – Nicolas MARAVELLE .....	29/08/2015

### DECES

BOUCHER Pierre.....	12/06/2015	.....	93 ans
ARGENSSE Simone.....	14/06/2015	.....	76 ans
FORESTIER Jean-Marie.....	23/06/2015	.....	63 ans
BARES Claude.....	28/06/2015	.....	67 ans
PIRO Veuve KILBURG Jeannine.....	24/06/2015	.....	83 ans
MOUCHETTE épouse POULVÉLARIE Simone.....	06/07/2015	.....	84 ans
HUGUES Elisabeth.....	06/07/2015	.....	60 ans
TANERON Veuve BRIANT Denise.....	28/07/2015	.....	90 ans
DALMASSO Jean Paul .....	31/07/2015	.....	72 ans
DUPAIN Veuve LANGLAIS Pierrette.....	02/08/2015	.....	93 ans
FAUJOUR Pascal .....	06/08/2015	.....	57 ans
CLÉMENT Jean.....	11/08/2015	.....	90 ans

### LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

DISPONIBLE SUR [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,

MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ

CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE

SERVICE VIE DE LA CITÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

### PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.

L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

## RENTRÉE DES ÉCOLES

Les deux groupes scolaires comptent un effectif stable de 420 élèves. Le groupe Louis Clément, avec 4 classes en maternelle et 6 en élémentaire, est le plus important. Celui de l'Orée du Bois rassemble 2 classes en maternelle et 5 en élémentaire.

Cette année, on note avec regret la fermeture d'une classe de maternelle et avec plaisir l'ouverture d'une classe élémentaire dans ce groupe.

Ce phénomène est dû à un grand nombre d'enfants de grande section passant au CP et de peu de CM2 rentrant au collège.

A la demande des enseignants, nous avons donc revu l'organisation matérielle de l'école : déplacement de la bibliothèque qui sert au groupe qui sera désormais installée dans le hall de la maternelle pour dégager une classe supplémentaire en élémentaire. Un plus puisqu'une ATSEM pourra, 3 heures par

semaine, s'occuper du classement et de l'accueil de cette bibliothèque.

Le personnel enseignant est stable et nous souhaitons la bienvenue à Mme SAINT LEGER qui est affectée à la nouvelle classe. La qualité du travail des enseignants et le soutien constant de la municipalité nous ont permis d'être choisis dans le cadre de « l'orchestre à l'école ». Les enfants de CE2 des 2 écoles apprendront un instrument cuivre ou bois et formeront un orchestre. Ce projet est prévu sur 3 ans et seules 3 écoles dans le Var y participent.

La grande nouveauté pour faciliter la tâche des parents est la mise en place d'un guichet unique qui permet à tous, via le portail famille sur le site internet de la mairie, d'inscrire les enfants à l'école, TAP, restaurant scolaire, garderie périscolaire, études surveillées, foyer des jeunes, et de régler les factures. Pour les nouveaux inscrits en maternelle et élémentaire, l'inscription en mairie reste obligatoire.

Un grand merci à tous les fonctionnaires

municipaux qui ont accepté cette nouvelle méthode de travail ainsi que la formation pour répondre à la demande.

Le TAP (temps d'activités périscolaires) mis en place en 2014-2015, le mardi à l'Orée du Bois et le jeudi à Louis Clément a été un succès.

77 % des enfants inscrits à l'école ont fréquenté les différents ateliers sportifs, créatifs et informatiques. L'implication des animateurs et leur cohésion, grâce à Vincent et Rony, ont contribué à ce succès. Mais, toujours pleins d'idées, ils vous proposent dès le jour de la rentrée, de nouveaux ateliers. Je laisse aux enfants la joie de les découvrir.

Grâce au travail de tous, nous sommes fiers des écoles de Saint Mandrier où tout est réuni pour que nos enfants apprennent et s'épanouissent au mieux dans notre presqu'île de charme.

**Colette DEMIERRE**

Conseillère municipale  
chargée des affaires scolaires

## TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Chaque année, pendant les vacances scolaires, il est nécessaire de réaliser les travaux d'investissement et d'entretien et d'effectuer les achats de matériel pédagogique et de mobilier de classes indispensables à une bonne rentrée.

Cette année, la maternelle Orée du bois, récupère dans son hall, la bibliothèque qui était initialement à l'élémentaire. La classe libre est transformée en dortoir et reçoit de nouveaux rideaux occultants (2 000€). L'école élémentaire Orée du bois a reçu le mobilier essentiel à l'ouverture de la nouvelle classe, 10 tables, 20 chaises et 2 armoires (2 765 €), ainsi qu'une classe mobile (10 944 €).



A la maternelle du village, remplacement et complément de mobilier scolaire

(2 000 €). La salle de télévision a été entièrement rénovée, une pompe de relevage installée afin qu'elle ne soit plus inondée (13 085 €). Une salle de classe et son mobilier mis en peinture (1 580 €), ainsi que les bancs et les tables de la cour. Au sol, deux nouveaux jeux de marelle ont été tracés. Six unités centrales (3 837 €) complètent les outils d'enseignement. Du mobilier de vestiaire pour les ATSEM et les agents de cantine est installé, une armoire est dédiée aux produits d'entretien, pour satisfaire aux exigences du médecin de la PMI (1 007 €). Le local de stockage du matériel pédagogique est réaménagé et optimisé. La commande d'un volet roulant réparée.



A l'école élémentaire du village, 12 nouvelles baies vitrées sont venues remplacer les anciennes (2 classes du RDC et salle informatique au 1<sup>er</sup> étage) qui n'étaient plus étanches (17 380 €). Une classe mobile et l'alimentation électrique de la salle informatique est mise à niveau. Renouvellement de mobilier scolaire dont 2 bureaux de maîtres pour les salles de classe (2 000 €), la bibliothèque repeinte (980 €) et les dalles de sol remplacées (3 600 €). Le toit terrasse du local des agents réparé, les jeux de cour rafraîchis. La salle de motricité est équipée de 10 tapis (1 235 €).



Tout au long de l'année, les services techniques assurent sur l'ensemble des locaux et du matériel mis à disposition de l'éducation nationale, les travaux d'entretien de l'électricité, plomberie, menuiserie, maçonnerie, voirie, espaces verts, afin que les enfants travaillent dans les meilleures conditions.

**Christian TOULOUSE**

Conseiller Municipal délégué à l'entretien des écoles

## MOYENS INFORMATIQUES RENFORCÉS POUR LES ÉCOLES

Après de nombreuses réunions avec les directrices des écoles, leurs responsables informatiques ainsi que les représentants du rectorat et la Commune, tous sont tombés d'accord sur la nécessité de doter les écoles d'équipements informatiques plus performants et surtout des moyens adaptés au temps présent.

Ainsi donc, l'option prise par les écoles est basée en grande partie sur le principe de « la classe mobile ».

Le principe de cette dernière est un module de stockage sur roulettes de 16 tablettes maxi ou 16 PC maxi dont la fermeture par cadenas permet de sécuriser les appareils tout en assurant leur recharge sans fil électrique apparent. Le fait d'être sur roulettes permet à ce module de stockage, ou cette valise, le déploiement de l'ensemble informatique dans n'importe quelle classe des écoles et même d'école à école si besoin était.

Le marché que la Commune a passé a permis les équipements suivants :

**École maternelle Louis Clément :**

- 6 PC fixes en salle informatique

**École maternelle Orée du Bois :**

- Une classe mobile de 6 tablettes IPAD

**École élémentaire Louis Clément :**

- Une classe mobile équipée de 15 PC élèves et un PC enseignant pour la classe informatique
- 3 vidéo projecteurs et 3 PC portables sur 3 chariots roulants (1 par étage)

**École élémentaire l'Orée du Bois :**

- Une classe mobile équipée de 15 PC élèves et un PC enseignant
- Un vidéo projecteur



Il va de soi qu'avec tous ces équipements la logistique informatique est comprise.

Dès septembre, les écoles sont équipées de cet outil performant adapté aux diverses matières scolaires. Nous espérons que cet outil sera pour les enseignants un plus dans leur travail de tous les jours et pour les enfants, qu'il soit un tremplin supplémentaire pour élever leurs connaissances.

Le coût de l'ensemble de ces fournitures est de 42 869.73 € ht avec maintenance pour 4 années.

**Gérard HOEHN**

Adjoint au Maire chargé de l'Aménagement du Territoire

## BOURSE DE RENTRÉE SCOLAIRE AUX BACHELIERS

Les étudiants ayant été reçus au baccalauréat 2015 et poursuivant leurs études peuvent bénéficier d'une bourse de rentrée scolaire suivant les ressources et la situation de la famille. Se présenter au secrétariat du CCAS muni des pièces ci-dessous :

- Attestation Baccalauréat ou relevé de notes
- Justificatif d'inscription en études supérieures
- Avis d'imposition (des parents)
- RIB au nom de l'étudiant

Le dossier sera étudié en commission du CCAS.

**Mona ROURE**

Adjointe au Maire  
chargée de l'Action Sociale

## APE CONTRE LE SCOT : DÉCISION DU CONSEIL D'ÉTAT

L'Association de Protection de l'Environnement de Saint Mandrier (APE) avait, avec d'autres associations, attaqué en justice le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Provence Méditerranée, dont le maire de Saint-Mandrier est Président de la Commission Maritime, pour en demander son annulation.

Après avoir perdu en 1<sup>ère</sup> instance au Tribunal Administratif de Toulon en 2011, puis en appel devant la Cour Administrative d'Appel de Marseille en 2014, l'APE vient d'être déboutée de son recours en cassation par une décision du Conseil d'État en date du 10 juin 2015 qui a jugé qu'aucun des moyens soulevés n'était de nature à permettre l'admission du pourvoi.

Tous les frais de justice (procédures, avocats,...) étant à la charge des parties qui ont perdu, c'est-à-dire les associations, ce sont donc les cotisations de leurs adhérents qui ont servi au financement de ce qu'on pourrait appeler « un acharnement juridique ».

Donc, le SCOT voté le 16 octobre 2009 a été définitivement validé et s'applique pleinement sur notre territoire.

**Michel MARIN**

Adjoint au Maire chargé de  
l'Urbanisme

## NOUS AMÉLIORONS LA SÉCURITÉ PAR LE BIAIS DE L'INFORMATION ET DE L'ENTRAIDE



En avril 2015, nous avons organisé notre première réunion de quartier au Pin Rolland pour inciter les résidents à s'inscrire à "[www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)". Cette démarche vient en complément de la création d'un poste de Police Municipale au Pin Rolland et de la vidéo protection.

Mairie Vigilante nous permettra de gérer l'ensemble du dispositif Voisins Vigilants. Nous aurons une vision globale de l'activité des Voisins Vigilants présents sur la commune.

Le développement de rapports de voisinage est un facteur important de la lutte contre les cambriolages, les démarchages abusifs et les escroqueries. L'attention de chacun dans son quartier peut aider à prévenir l'action des malfaiteurs et faciliter l'intervention de la police. Cette chaîne de vigilance est mise en place à l'initiative des citoyens, dans un but de dissuasion. Le rôle des « Voisins vigilants » consiste à échanger avec les habitants de leur quartier, à rester attentifs à leur environnement. La Ville se positionne ainsi comme pivot du dispositif.

La police municipale fera circuler les flux d'informations en sélectionnant, avec les référents, celles qui nécessitent d'être relayées

au sein des quartiers.

En fonction de leur teneur, la police nationale sera alertée. Ce dispositif est l'occasion de créer des liens privilégiés entre Mairie, police municipale, police nationale et Voisins Vigilants. Des réunions organisées régulièrement dans les quartiers nous permettront d'établir des relations de proximité et de confiance.

Ainsi, deux séances publiques seront organisées à Marc Baron. L'une pour le village, l'autre pour Pin Rolland Marégau afin de présenter le dispositif "Voisins Vigilants" à tous les habitants. Les dates retenues vous seront communiquées dans le prochain Mandrén.

La plate-forme Voisins Vigilants est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier afin d'optimiser la sécurité grâce aux remontées d'informations fournies par les alertes.

Rejoignez les Voisins Vigilants de Saint Mandrier dès à présent ! Pour cela, inscrivez-vous sur le site "[www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)".



**Rémy BOUVIER**

Conseiller Municipal  
délégué à La Prévention des Risques

## LES BRÈVES DU CONSEIL

### Le Conseil Municipal s'est réuni en séance les 23 juillet et 3 août 2015.

Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage et par voie de presse, sont ouvertes au public ; celui-ci ne peut troubler l'ordre public et le déroulement des débats par ses interventions.

### Les principales questions débattues portent sur les points suivants :

- Avenant prolongeant pour l'année scolaire à venir la convention avec le Conseil Départemental pour assurer le service de restauration du collège Louis Clément.
- Convention-cadre de sponsoring dans le cadre de manifestations organisées par la commune.
- Versement d'une subvention exceptionnelle à l'USSM Basket-ball pour contribuer à la location du gymnase du CIN.
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour la construction d'une maison d'habitation à vocation sociale quai Aristide Briand et pour l'extension du système de vidéo protection.
- Présentation des rapports annuels d'activité du SITTOMAT, du SYMIELECVAR et du délégataire du service public d'eau potable, VEOLIA.
- Versement de subventions exceptionnelles à l'Association pour le Reboisement de la Forêt Méditerranéenne et à la Société des Boulomanes du Creux Saint Georges.
- Renouvellement de la convention de partenariat avec le Pôle Emploi.
- Demande de subvention au Conseil Régional PACA pour l'achat d'une machine à glace pour la halle des pêcheurs.
- Convention de mise à disposition de la machine à glace de la halle des pêcheurs.
- Vote pour l'ouverture d'une classe à l'école élémentaire de l'Orée du Bois et contre la fermeture d'une classe à l'école maternelle au même groupe scolaire.
- Renouvellement de la convention communale de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'État.
- Détermination des tarifs relatifs au prêt de matériel de festivités aux associations et aux particuliers.
- Choix de l'attributaire du marché d'acquisition et d'installation de matériel informatique pour les écoles : ORDYSIS (42 000 € ht + 8 900 € ht de maintenance sur 4 ans).
- Choix des attributaires de 5 marchés relatif à la construction du nouveau restaurant scolaire : structure/VRD (EIFFAGE Construction : 878 000 € ht), cloisons/faux-plafonds/doublages (BMCV : 30 700 € ht), sols/faïences/peintures (LA MAISON MODERNE : 89 700 € ht), cvc/plomberie (CCS : 312 400 € ht) et cuisine (BONNET THIRODE-IMBATEX-AZUR VENTILATION : 693 200 € ht).

### Les 23 délibérations donnant lieu à vote ont été votées à l'unanimité.

Un compte-rendu analytique de chaque séance du Conseil Municipal est affiché sur le tableau devant la Mairie sous huitaine et peut être consulté sur place par l'ensemble des citoyens, ainsi que tout rapport et compte-rendu.

**Michel MARIN**

Adjoint au Maire

## SEPTEMBRE ASSOCIATIF

Samedi 5 septembre, les associations mandréennes seront à l'honneur.

Cette année le forum des associations se déclinera en 2 étapes.

Dès 8 h, place des Résistants vous pourrez trouver tout ce que vous recherchez en visitant les stands tenus par les associations.

Dès 12 h, sur le stade du Village, les membres des associations (sur réservation) pourront terminer le forum autour d'un repas réunissant les intervenants de la manifestation. Une occasion pour chacun d'échanger.

## SEPTEMBRE SPORTIF

Le Dimanche 13 septembre aura lieu le 27<sup>ème</sup> Triathlon de Saint Mandrier sur Mer.

Deux formats au programme :

- Format XS (400 m de natation, 5 km de vélo et 3 km de course à pied) à faire en relais ou en individuel, départ 10 h, pointe des Blagueurs.
- Format S (750 m de natation, 20 km de vélo et 5 km de course à pied) à faire en individuel, départ 15 h, plage de la Vieille.

**Nous vous attendons en nombre pour aider au bon déroulement de la manifestation.**

## SEPTEMBRE FESTIF

Parce que Toulon ROUGE,

Parce que Toulon NOIR,

Parce que Toulon ROUGE et NOIR !

Et parce que Saint-Mandrier VERT et BLEU et JAUNE et ROSE !!!

Le Dimanche 27 Septembre, la course qui t'en fait voir de toutes les couleurs s'invite à Saint-Mandrier-sur-Mer !

Venez vivre un moment unique et complètement fou, placé sous le signe de la FÊTE et de la COULEUR !!

Entre copains, copines, en famille, en couple, petits et grands, vous êtes tous conviés à venir vous éclater avec nous pour marquer la fin de l'été !

Un parcours de 5 km à courir ou à marcher ; tout au long du parcours vous prendrez de la couleur pour finir couvert d'arc en ciel sur la place des Résistants et assister au concert de 4 heures.

Alors...

ARE YOU RUUUUUN'BOOOOOW !?



**Romain BLANC**

Adjoint au Maire chargé des Sports et des Associations sportives

## CENTRE D'INSTRUCTION NAVAL

A compter du 31 août 2015, le Centre d'Instruction Naval (CIN) évolue : trois écoles sont indentifiées en son sein, l'école de plongée y est intégrée. A cette date, le CIN prendra le nom de Pôle Ecoles Méditerranée (PEM), il sera constitué d'un état major et des 4 écoles suivantes :

- L'école des systèmes de combat et opérations aéromaritimes (ESCO) en charge de la formation aux opérations;
- L'école des systèmes, technologies et logistique naval (ESTLN) en charge de la formation à la production d'énergie;
- L'école de plongée (ECOPLONGEE) en charge de la formation à la plongée militaire
- L'école des matelots (ECOMARINS) en charge de la formation initiale des jeunes incorporés



# Libre expression

**27-28 juin** : fête de la Saint Pierre



**3 juillet** : Vernissage exposition DANI



**31 juillet** : Vernissage exposition V. LAUBRETON



Des Mandréens sont mécontents de la propreté du village et le font savoir.



Pour exemple, le faux lavoir rue Aristide Briant qui se transforme en dépotoir d'objets encombrants lorsqu'il ne se sert pas de lieu de buveries.

Bonne rentrée à tous. **Les élus «Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier» : Catherine Mattia-Quilgars, Bruno Coiffier, Véronique Boonefaes, Raoul Papinio.**

**Droit de réponse** : Je trouve étonnant que des conseillers municipaux relatent des faits dans le Mandréen qui ne paraît qu'une seule fois par mois.

Le rôle d'un conseiller municipal même d'opposition consiste à alerter immédiatement les services techniques lorsqu'ils constatent par eux-mêmes ou qu'une tierce personne leur relate de telles incivilités.

En 17 mois de mandat, ces élus ne sont jamais intervenus auprès des services techniques ! Les Mandréens jugeront !  
Le Maire

Le label «pavillon bleu» devrait être appliqué également à la propreté des villages. Déjections canines et les odeurs de poubelles ne reflètent pas un environnement très sain. Prévoir une deuxième tournée de ramassages d'ordures le soir en été et sensibiliser les gens aussi. Installer deux parcs à chiens, un au village et l'autre à pin rolland. Et pour les enfants la mise en place de pontons de baignade sur les plans d'eau d'où ils pourront sauter en toute sécurité.

**Jean POUMAROUX - Saint-Mandrier Bleu Marine**

## LES FRANCS JOUEURS

Le dimanche 19 juillet à Port Saint Louis du Rhône, l'équipe des Fracs Joueurs seniors de Saint-Mandrier avec Jean-François et Anthony Mussou, Arnaud et Romain VINCENT, Jordan Gasperini et Anthony Celiier Onorati, ont remporté pour la première fois au club, la Coupe de France senior de Joute provençale sans oublier, en féminine moins de 15 ans, la victoire de Marjorie Guillemot et également une place de finaliste pour Magali Fontana en féminine plus de 15 ans. Pour finir, victoire en catégorie cadets de Nicolas Bouillar, Florian Bauchet et le remplaçant Mathias Trioreau. Avec un bilan de 3 Coupes de France sur 7, les Fracs Joueurs peuvent être fiers de cette journée.

**Franck MUSSOU**  
Président des Fracs Joueurs



## ASSOCIATION SPORTIVE SAINT-MANDRIER FOOTBALL VÉTÉRANS

Tu sais que tu es de Saint-Mandrier quand tu fais partie de l'ASSM Football Vétérans, que tu as minimum 30-35 ans, que tu t'entraînes tous les mardis de 17 h 45 à 19 h 30 sur le stade synthétique, que tu joues les matchs amicaux du vendredi à domicile ou à l'extérieur contre les équipes vétérans des alentours selon le calendrier établi et que tu participes aux 3<sup>ème</sup> mi-temps d'après match ainsi qu'aux festivités et voyages que nous organisons en fin de saison.

Pour nous joindre : Thierry au 06 18 32 70 32

## ASSOCIATION SPORTIVE SAINT-MANDRIER BASKET BALL

L'USSM Basket a organisé son premier tournoi 3 contre 3 le dimanche 7 juin dernier en l'honneur de son regretté président d'honneur Jean Derrien. Douze équipes se sont rencontrées tout au long de la journée pour deux places à la finale régionale organisée par Nice. Le club remercie les commerçants, la municipalité et la famille Derrien pour leur participation.

**Eléonor BONTOUT**

Secrétaire du club de basket de Saint Mandrier sur Mer



Les boulomanes du Creux Saint Georges félicitent l'équipe qui a représenté notre presqu'île au concours Provençal au Parc Borrelly à Marseille.

Pour leur premier provençal, Prentys D'isanto, Jean-François Bastolet associés à Gérard D'isanto ont échoué aux portes des 16<sup>ème</sup> de finales dans le concours qui a rassemblé 1032 équipes.

**Gérard D'ISANTO**

Président des Boulomanes

# Jeunesse, sports, associations

## L'ÉCOLE DE DANSE

Après une superbe saison 2014/2015, de nombreuses récompenses remportées lors de concours régionaux et nationaux en Classique et en Jazz, un titre de championnes de France pour le groupe de Jazz élémentaire, plus de cent cinquante élèves et deux beaux spectacles à l'Opéra de Toulon et sur la place de Saint Mandrier... C'est avec un grand plaisir que l'équipe enseignante et les membres du conseil d'administration de l'École de danse de Saint Mandrier accueilleront petits et grands pour la rentrée le Mardi 1<sup>er</sup> septembre à la salle de danse.

**Cours de Classique avec Cécile Ferri,** professeur diplômée d'état option Classique.

Cécile est attirée par la rigueur et le côté technique de la danse classique depuis son enfance. Formée à l'académie de danse Gay Clark puis au studio Daria auprès de Michelle Perret et Daria Obretcovitch, elle est récompensée dans de nombreux concours de danse. Curieuse de tous les styles de danse, elle se forme aussi à la danse espagnole et au modern'jazz.

Elle intègre à l'âge de 14 ans la compagnie semi-professionnelle junior « Chrysalide » dirigée par Daria Obretcovitch. Dès 18 ans, elle rejoint différentes compagnies avec lesquelles elle se produit dans le corps de ballet de plusieurs opérettes (la vie Parisienne, la veuve joyeuse, les trois valses etc.).

**Cours de Jazz avec Elodie Loubière-Tournaire** professeur diplômée d'état option Jazz (major de promotion).

Formée à l'Institut de Danse et des Arts de l'Isère et aux Studios du Cours, danseuse professionnelle dans plusieurs compagnies, récompensée par de nombreux premiers prix

chaque année dont deux de championne de France (en 2011 avec le cours Jazz avancé et en 2015 avec le cours Jazz élémentaire)

Elodie continue à se perfectionner lors de stages avec des chorégraphes tels que Bruno Agati, Alain Gruttaduria, Carl Portal, Olivier Coste, Thierry Verger, Michael Cassan, Yanis Marshall, etc.

Son but : aider les élèves à acquérir une bonne technique Jazz (rythmicité et dynamiques variées) avec rigueur et bonne humeur.

Ses diplômes et son expérience de professeur des écoles lui ont apporté une excellente pédagogie dont bénéficient les élèves de l'École de Danse depuis neuf ans.

**Cours de Hip-Hop avec Thomas Saurin.**

Danseur de Breakdance depuis 2003, Thomas débute sa carrière de danseur au côté de Kamel Loudjertli qui lui apprend les premières bases du Hip Hop. Il continue son aventure auprès de Beebish, l'une des premières femmes à s'être imposée dans le monde du Hip Hop. Il participe par la suite à de nombreux événements tels que des concerts, des battles, des clips. Il poursuit sa carrière de danseurs avec son groupe « Les zinzins de la rue »

Passionné par la musique et le deejaying, créativité, originalité et musicalité sont ses maîtres mots pour faire apprécier la danse Hip Hop. Présent parmi nous depuis deux ans, Thomas apporte tout son savoir et sa technique à ses élèves afin qu'ils puissent profiter et s'enrichir pleinement de son expérience.

**Cours de Street Dance avec Manon Antonelli.**

Manon a suivi un enseignement classique et Jazz avec Brigitte Mazella au Studio Tite, elle rejoint ensuite le centre de danse Vinogradoff où elle est formée en danse contemporaine, ragga, modern et street-Jazz. Depuis l'âge de seize ans, elle suit une carrière de danseuse professionnelle dans diverses troupes (Les Etoiles, Les Demoiselles mi-sticks, Cabaret d'Paris) puis, à l'âge de 18 ans, elle crée sa propre compagnie « Lina M Compagnie ». Manon enseigne depuis cinq années le Street-Jazz, le Hip-Hop, l'afro, le cabaret et le modern-Jazz. Elle a remporté de nombreux premiers et seconds prix lors de concours régionaux et nationaux.

**Reprise des cours le mardi 1<sup>er</sup> septembre.**

Inscriptions les 27 et 28 août à la salle de danse. Renseignements : Yannick DEIAS : 06.15.87.24.15



## RENTÉE AU MULTI-ACCUEIL LES COLIBRIS

Nous avons repris nos activités fin août.

Vos enfants peuvent nous rejoindre en accueil occasionnel du lundi au vendredi, le matin (8 h 30 - 11 h 45) ou l'après-midi (13 h 15 - 16 h 50), au Creux Saint-Georges, route du Cap Cepet.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 04 94 63 67 95.

Nous vous attendons avec plaisir pour faire découvrir à vos enfants, jeux, activités musicales et manuelles...

### L'équipe des colibris



L'été reste une période privilégiée pour accueillir les enfants dans un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

En effet, les vacances estivales ne peuvent être vécues que si des activités de plein air répondent aux attentes des parents et à la satisfaction des enfants. Comme chaque période de vacances, l'association dirigée par Tina a accueilli, dès 7 h 45 et jusqu'à 18 h, les enfants en petite section (de 3 à 5 ans) ou en grande section (de 6 à 12 ans) en suivant un projet éducatif adapté et maîtrisé au sein d'une équipe quotidienne de huit animateurs. L'équipe encadrera des effectifs atteignant nos possibilités d'accueil réglementaires à 85% en juillet et à 60% en août. Elle veillera également à la prise de repas préparés le midi ou aux pique-niques au cours des déplacements.

Le flair des organisatrices aura permis d'anticiper les effets de la canicule en offrant de nombreux jeux d'eau à l'école de l'Orée du Bois mis à disposition pour notre association par la municipalité. C'est ainsi que les enfants auront bénéficié d'activités novatrices allant de la découverte d'une Géode déposée sous le préau (rappelant celle de la cité des sciences en modèle adapté !) ou des structures gonflables dédiées aux jeux d'eau au plus fort de l'été ! Toutes les sorties hors site auront rempli les objectifs d'évasion pour "leï moussi" qui auront même eu le privilège d'assister à un

spectacle époustoufflant de ventriloque dont ils se souviendront longtemps !

A partir de la rentrée 2015, l'association poursuivra sa mission d'accueil les mercredis dès midi, pour les enfants scolarisés à Saint-Mandrier en priorité, dans les murs de l'école Louis Clément au village en maintenant toujours l'objectif fondamental qui consiste à les faire s'évader de leur quotidien grâce aux activités nouvelles et sorties régulières.

Venez mieux comprendre le fonctionnement de notre association lors du forum organisé le 5 septembre, dès 9 h au village en vous impliquant en tant que parent-adhérent au sein du Conseil d'Administration qui aura besoin de vous plus que jamais pour la prochaine saison ! Le sort de l'association en dépend et les jeunes Mandréens vous remercieront.

**Roger WATRELOT**

Président



L'association « Vélo pour tous » dans l'obligation d'engager une procédure devant le tribunal administratif de Toulon.

Notre association s'efforce, depuis de nombreuses années, de faire réaliser la piste cyclable en bord de mer inscrite au plan des déplacements urbains (PDU) de la communauté d'agglomération de Toulon Provence Méditerranée. Un emplacement réservé au POS pour cette piste cyclable a d'ailleurs été voté à l'unanimité par le conseil municipal de notre commune en début d'année 2015.



Pourtant, les autorités administratives invoquent le classement SEVESO du site en 2003 pour s'opposer au passage de la piste cyclable en bord de mer. Elles n'ont pas réuni la Commission de Suivi de Site (CSS) dont nous sommes membre depuis sa création il y a trois ans, alors qu'une réunion annuelle est obligatoire. Aussi, la publication du Plan Particulier d'Intervention (PPI) est elle, la seule occasion de produire les preuves que ce classement SEVESO n'est pas justifié par des risques d'incendie ou d'explosion (\*) que présenterait le gazole (\*\*) (des millions de français en ont un réservoir dans leur cave ou aux abords de leur logement quand ils se chauffent au Fioul) mais qu'il a pour seul fondement le risque environnemental (Directive 105-2003 de la commission européenne).

La menace présentée par ces 120 000 tonnes (équivalent de 3 Erikas) est énorme pour le milieu marin. Or, circonstances aggravantes, ce gazole est stocké dans de vieux réservoirs antérieurs à 1930, situés à flanc de colline, exposés à la corrosion marine et placés à quelques mètres seulement de la mer. L'instruction du dossier par le TA est en cours...

Nous espérons que cette demande sera recevable et regrettons qu'elle n'ait pas été portée par une ou plusieurs associations de défense de l'environnement dont l'intérêt à agir n'aurait pas été discuté.

(\*) Si cette version, fautive selon nous et nous le démontrons par l'analyse de la tierce expertise de Technip, était retenue, ce classement SEVESO aurait un impact négatif direct sur la valeur des biens immobiliers de notre commune.

(\*\*) Pour faire simple, le gazole est le même produit que le Fioul domestique (FOD) qui est coloré en rouge pour de simples raisons fiscales.

Pour tous ceux qui veulent en savoir plus : <http://pistecyclable83430.free.fr> ou facebook : Pour une piste cyclable en bord de mer

Pour plus de renseignements : [www.seasidecountry-saintmandrier.com](http://www.seasidecountry-saintmandrier.com)

Pour plus de renseignements : [www.seasidecountry-saintmandrier.com](http://www.seasidecountry-saintmandrier.com)

Pour plus de renseignements : [www.seasidecountry-saintmandrier.com](http://www.seasidecountry-saintmandrier.com)

Pour plus de renseignements : [www.seasidecountry-saintmandrier.com](http://www.seasidecountry-saintmandrier.com)

Pour plus de renseignements : [www.seasidecountry-saintmandrier.com](http://www.seasidecountry-saintmandrier.com)

Le service Vie Associative de TPM accueillera pour la 1<sup>ère</sup> année les associations qui souhaitent venir directement déposer et faire vérifier leur dossier de demande de subvention 2016.

Un accueil sera mis en place à compter du mardi 8 septembre jusqu'au lundi 30 novembre 2015 (date limite des dépôts de dossiers, cette date ne concerne pas les Crédits d'Animation).

**Horaires :** En septembre et octobre, les mardis et jeudis, de 9 h à 13 h 30, en novembre, les mardis et jeudis, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 30 et le lundi 30 novembre aux mêmes horaires.



Hôtel de la Communauté d'Agglomération :  
107, boulevard Henri Fabre – CS 30536 - 83041 TOULON CEDEX 9  
Téléphone : 04.94.93.83.76 Télécopie : 04.94.93.83.34  
E-mail : [rcastellan@tpmed.org](mailto:rcastellan@tpmed.org)

## THÉÂTRE

«Le Mariage de Mademoiselle»  
Comédie de Michel Heim

Dimanche 27 Septembre à 17 h  
Théâtre Marc Baron - Tarif 12€  
Tél 06 72 15 39 19

Après "Madame est morte" jouée avec succès fin 2014 au théâtre Marc Baron, la Cie Antonin Artaud nous revient avec la suite de cette très belle pièce.

Au XVII<sup>ème</sup> siècle à la cour de Versailles.

Mademoiselle de Montpensier, la grande Mademoiselle, femme la plus riche d'Europe, est tombée amoureuse tardivement du Duc de Lauzun un cadet de Gascogne qu'elle veut épouser. Or Louis XIV, son cousin, vient d'autoriser ce mariage contre toute attente et malgré cette mésalliance.

Entre intrigues et revirements, les alliances se font et se défont dans l'hilarité et le suspense pour la plus grande joie du spectateurs.



## SEASIDE COUNTRY

Venez découvrir la danse country à partir du 7 septembre, salle Bailli de Suffren ou Marc Baron.



Tous les tarifs et les horaires en fonction de votre niveau sont sur le site Internet de l'association. A partir d'octobre, mardi soir, des cours de catalan seront dispensés (tarif au cours et par mois).

Pour plus de renseignements : [www.seasidecountry-saintmandrier.com](http://www.seasidecountry-saintmandrier.com)

Lise BABLOT  
Présidente

L'association Anandayoga, née en novembre 2014, repart pour cette nouvelle saison.

Le cours de yoga du lundi de 9 h à 10 h dans la salle des Fêtes Marc Baron a repris dès le 17 août et un deuxième cours sera assuré par Mireille Martin, le mercredi matin, même heure et même lieu.

Une nouvelle visite commentée du musée des arts asiatiques de Toulon et de l'exposition de peinture en cours est prévue après la rentrée.

Une conférence est organisée, avec le concours du service de la culture de la ville, le 9 novembre au théâtre Marc Baron. Elle a pour titre : Découverte de la tradition de l'Inde : voyage dans la pensée indienne, du Véda au Tantra.

D'autres projets sont en réflexion. Rendez-vous le 5 septembre au forum des associations.

Renseignements :  
Nanou CANO - 06 51 75 83 99  
Jean DELESTRASSE - 06 12 30 04 30



L'association Handi Pitchoun organise son vide-grenier, le Samedi 26 Septembre de 9 h à 17 h.

Autour de la maison de retraite Korian Les Pins Bleus (Route du Lazaret au dessus de Port Pin Rolland) À Saint Mandrier.

Buvette et petite restauration sur place vous seront proposées. Emplacement 10 € (sans voiture).

Renseignements et réservations : à partir du 1<sup>er</sup> septembre au 04 94 11 03 03, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

